



# LE PARC AMAZONIEN CHERCHE UN(E) JEUNE MOTIVE(E) POUR AIDER A LA SENSIBILISATION A L'ALIMENTATION DURABLE PAR LA PROMOTION DES JARDINS PEDAGOGIQUES A MARIPASOULA

## LA MISSION

Dans le cadre de ses missions de développement durable, le PAG accompagne les démarches de jardin pédagogique dans les écoles du bourg de Maripasoula. L'enjeu est la sensibilisation au vivant, à une alimentation plus durable, aux goûts ainsi qu'à la réduction des déchets. Les missions du volontaire seront de :

- Visiter et entretenir les jardins pédagogiques
- Préparer des ateliers et animation sur la thématique de l'alimentation durable
- Participer à des manifestations de sensibilisation grand public (semaine européenne de réduction des déchets, fête de la gastronomie, journée de la Terre)
- Création d'un outil pédagogique dans l'une des écoles entretenant un jardin pédagogique
- Participer à la réalisation du jardin pédagogique de l'internat de Maripasoula
- Accompagner à la communication sur les jardins pédagogiques et l'alimentation durable (articles sur site internet, campagne de communication sur l'alimentation durable)

## AVANTAGES

- Travailler au service de son territoire sur une mission d'intérêt général,
- Découvrir le métier d'animation et éducation, ainsi que les métiers d'un organisme public de protection de la nature,
- Réaliser une (première) expérience en administration publique,
- Etre formé(e) aux techniques d'animations et sur certaines compétences techniques,
- Etre accompagné(e) dans son parcours/projet professionnel par les équipes du PAG

## LE CONTRAT

Il s'agit d'un **engagement de service civique (et non pas d'un CDD ou CDI)**. Vous serez donc **payé 680.5€ / mois\***, avec un **contrat de 8 mois** non renouvelable et non prolongeable. La mission démarre au **31 octobre 2022 et finit le 30 juin 2023**. Le temps de travail est de **28h/semaine**. Le/la volontaire bénéficie des mêmes congés que les agents du Parc amazonien de Guyane.

## LES CONDITIONS POUR POSTULER

- Être majeur(e) et **ne pas être âgé(e) de plus de 25 ans** à la date de démarrage du contrat\*\*
- Avoir ses **papers en règle** (Carte d'identité et carte CMU/vitale)
- Avoir un **RIB valide**
- Être **motivé(e) et intéressé(e)** pour apprendre et travailler au Parc amazonien

**Vous n'avez pas besoin d'une qualification ou d'un diplôme. Seule compte votre motivation et votre intérêt à travailler avec nous !**

**OU POSTULER ? avant le 31 Aout 2022**

**DIRECTEMENT SUR LE SITE <https://www.service-civique.gouv.fr/>**

**Ou avec l'aide du PARC AMAZONIEN DE GUYANE**

- ⇒ **A la délégation du Maroni, à Maripa-Soula**
- ⇒ **Par téléphone au : 0594 29 12 52 ou au 0694 96 89 61**
- ⇒ **Par mail : [service.civique@guyane-parcnational.fr](mailto:service.civique@guyane-parcnational.fr) (ne pas postuler à cette adresse)**

\* Si vous êtes titulaire du RSA ou appartenez à un foyer bénéficiaire du RSA, vous pouvez également recevoir un complément de 107.66€

\*\*Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez avoir jusqu'à 30 ans